HOMEPATROL-II®
SIMPLY INFORMED

# Guide de référence rapide

**Ce guide de référence rapide vous procure des informations de base relatives aux fonctions les plus utilisées du récepteur HomePatrol-II. Consultez le guide d'utilisation du récepteur HomePatrol-II ainsi que le site Web uniden.com pour plus de détails.**

***Également inclus dans l'emballage :***

| | | |
|---|---|---|
| Antenne | Support de bureau | Câble Mini USB à USB |
| Carte microSD (installée) | 4 piles "AA" au Ni-MH | Connecteur SMA à BNC |

Si une pièce est manquante ou endommagée, contactez le soutien à la clientèle au **uniden.com**.

Ce produit utilise un ou plusieurs des brevets suivants :
5,199,109 5,408,692 5,428,826 5,438,688 5,465,402, 5,471,660 5,483,684 5,530,296 5,548,832 5,551,071, 5,574,995 5,577,076 5,598,430 5,642,424 5,710,992, 5,784,388**** 5,956,648*** 5,991,346 6,025,758 6,034,573, 6,064,270 6,192,223* 6,519,472*** 6,941,120* 6,839,550, 7,006,797** 7,013,110 7,046,964** 7,190,937** 7,505,738, 7,548,735**
Autres brevets en instance.
* Ces brevets sont utilisés sous licence de Gray Electronics, Inc.
** Ces brevets sont utilisés sous licence de Counter Technologies, Inc.
*** Ces brevets sont utilisés sous licence de G/Tracker Technologies, Inc.
**** Ce brevet est utilisé sous licence de Gregory D. Knox.
DVSI Vocoder breveté :
Numéros de brevets américains : 5,870,405; 5,649,050; 5,630,011; 5,581,656; 5,517,511; 5,491,772; 5,247,579; et 5,226,084.
Ces brevets sont utilisés sous licence de Digital Voice Systems, Inc. (DVSI).

## À PROPOS DE HOMEPATROL-II

HomePatrol-II est un récepteur des services de sécurité publique de conception unique pouvant surveiller rapidement les agences locales selon votre emplacement. Ces écrans intuitifs vous facilitent le réglage initial de manière à ce que vous puissiez écouter votre entourage le plus rapidement possible.

Le fonctionnement du récepteur HomePatrol-II se centre autour de "l'écran principal", cet écran est discuté dans sa propre section. À cet écran, vous pouvez sélectionner et gérer les transmissions que vous écoutez régler la structure de fonctionnement du récepteur HomePatrol-II (volume, rétroéclairage, le niveau du silencieux, etc.).

## ÉCRAN PRINCIPAL

Cet écran principal est l'endroit où vous passez le plus de votre temps. Il affiche le système, le département, et le nom du canal de la transmission que vous écoutez. Tapez l'écran pour sélectionner une option. Les fenêtres résurgentes vous permettent d'effectuer d'autres réglages pour les systèmes, départements, et canaux. Cet écran offre différentes commandes et boutons de navigation, ainsi que des icônes de statut.

| Barre de commande de la radio | Description | Barre de navigation des fonctions | Description |
|---|---|---|---|
| *Squelch* | Permet de régler la puissance du signal que le canal doit avoir avant que le récepteur HomePatrol-II puisse s'arrêter sur le canal. | *Menu* | Permet d'afficher l'écran *Main Menu* de la radio HomePatrol-II. |
| *Range* | Permet de régler la distance sur laquelle le récepteur HomePatrol-II recherchera les transmissions. Plus le chiffre est bas, plus la gamme de recherche sera limitée. | *Replay* | Relecture des transmissions précédentes (30 - 240 secondes tel que réglé à l'option Replay Options). Tapez et maintenez enfoncé pour afficher le menu *Replay Options*. |
| *Atten* | Atténuation. L'activation de l'atténuation permet de réduire les interférences du signal si vous vous trouvez dans un endroit où les interférences radio sont nombreuses. | *Record* | Permet de débuter la session d'enregistrement. Tapez pour activer l'enregistrement, et tapez à nouveau pour l'arrêter. Tapez et maintenez enfoncé pour afficher le menu *Review Recordings*. |
| *GPS* | Permet d'afficher le statut de l'unité GPS connecté. Tapez et maintenez enfoncé pour afficher le menu *Setup GPS*. | *Mute* | Permet de mettre en sourdine le son. Le réglage par défaut est de 30 secondes. Pour effectuer une mise en sourdine permanente, tapez et maintenez enfoncé pour afficher le menu *Mute Options*. |
| *Help* | Permet d'afficher le texte d'assistance. Tapez et maintenez enfoncé pour effectuer les réglages initiaux à nouveau. | | |

## RÉGLAGES RAPIDES

### Vérification du contenu de la boîte

Assurez-vous d'avoir les articles mentionnés précédemment et indiqués comme se trouvant dans la boîte de votre récepteur HomePatrol-II. S'il vous manque quelque chose, sur notre site Web au **uniden.com**.

### Fixez l'antenne

Fixez l'antenne à l'unité.

**AVERTISSEMENT : Échaper l'unité risquerait de l'endommager ou de briser l'antenne.**

### Mise en fonction de l'unité HomePatrol-II

1. Insérez les 4 piles "AA" à l'hydrure métallique de nickel (Ni-MH).
2. Appuyez et maintenez le bouton **POWER** jusqu'à ce que l'unité HomePatrol-II se mette en fonction.
3. Branchez le câble mini USB à l'unité HomePatrol-II.
4. Branchez l'autre extrémité de l'adaptateur à votre ordinateur.
5. L'unité HomePatrol-II affichera "Select USB" à l'écran. Sélectionnez "DC Supply" pour recharger votre HomePatrol-II sur votre ordinateur.
6. Mettez l'unité HomePatrol-II hors fonction pendant la recharge.

Le voyant à DEL de recharge situé à l'avant de l'unité s'allumera en rouge pendant la recharge de l'unité HomePatrol-II. Lorsque la recharge est terminée, le voyant à DEL s'allumera en vert.

### Réglage initial

Lors de la mise en fonction initiale de votre HomePatrol-II, on vous invitera à brancher le HomePatrol-II à votre ordinateur (utilisez le câble USB) pour installer le logiciel Sentinel. Ce logiciel vous assurera que vous utilisez la version la plus récente de la base de données et du logiciel. Sentinel apparaîtra en tant que lecteur supplémentaire sur le bureau de votre système. Ouvrez le lecteur et naviguez sur dossier *Setup* afin de localiser setup.exe. Double-cliquez sur *setup.exe*. Procédez tel qu'indiqué à l'assistant d'installation Sentinel Setup Wizard afin d'installer le logiciel Sentinel (et autre documentation) sur votre ordinateur.

**REMARQUE : Le logiciel Sentinel ainsi que le guide d'utilisation HomePatrol-II et autres documents seront également installés sur votre ordinateur.**

Lorsque vous débrancherez l'unité après l'installation, *Sentinel* vous guidera à travers le processus d'installation initial où vous effectuerez les réglages de l'écran de bienvenue *Welcome*, les informations relatives à l'utilisateur, l'horloge et la saisie du code postal (Zip Code).

**REMARQUE : Consultez le guide d'utilisation du récepteur HomePatrol-II pour plus de détail.**

## SÉLECTION DES CANAUX

**REMARQUE : Le texte ORANGE dans l'illustration qui suit indique le titre d'un menu. Tapez sur l'écran indiqué pour effectuer une sélection.**

Le récepteur HomePatrol-II nécessite votre code postal (Zip Code) afin de déterminer la région géographique pour la recherche des canaux.

Vous déterminez ceci en réglant votre emplacement. Tapez sur *Menu* de l'écran principal; l'écran *Main Menu* apparaîtra. À cet endroit, tapez sur *Set Your Location*. Vous verrez plusieurs manières de régler votre emplacement. Toutes ces méthodes sont expliquées de manière détaillée dans le guide d'utilisation. Nous utiliserons les options Réglage de l'emplacement à l'aide du code postal (Zip Code) Setting Location Using Zip Code et Réglage de l'emplacement à l'aide de la ville *Setting Location Using City* en tant qu'exemples dans ce guide de référence rapide.

### Réglage de l'emplacement à l'aide du code postal (Zip Code)

**États-Unis**

À l'écran *Main Menu* tapez -

**Set Your Location** → Tapes sur *Enter Zip Code.*

**Select Country** → Tapez sur *USA.*

**Enter Zip Code** → Entres le code. Tapez sur *Accept.*

HomePatrol-II commencera la sélection des canaux.

**Canada**

À l'écran *Main Menu* tapez -

**Set Your Location** → Tapez *Enter Zip Code.*

**Select Country** → Tapez *Canada.*

**Postal Code Input** → Entrez le code postal. Tapez *Accept.*

HomePatrol-II commencera la sélection des canaux.

REMARQUE : Tapez sur les lettres de l'alphabet au bas de l'écran pour défiler à travers les lettres majuscules, les lettres minuscules, les chiffres et les caractères spéciaux.

### Réglage de l'emplacement à l'aide de la ville et Location

À l'écran *Main Menu* tapez -

**Set Your Location** → Tapez *Enter City.*

**Enter City** → Entrez le nom de la ville; tapez *Accept.*

**Select City** → À la liste des villes affichée, tapez sur la ville désirée.

HomePatrol-II commencera la sélection des canaux.

REMARQUE : Pendant la saisie des lettres, l'écran affichera une liste des villes s'appariant à votre entrée. Plus vous saisissez de lettres plus précise devient la liste des villes. Tapez sur la flèche arrière près du champ de l'entrée pour reculer.

### Sélection des types de services que vous désirez entendre

Vous pouvez sélectionner quel type de service vous désirez écouter en tapant sur *Select Service Types* à partir du menu principal *Main Menu*. Par exemple, si vous désirez écouter une communication des services EMS, tapez sur cette sélection pour le sélectionner. Tout ce qui n'est pas sélectionné sera évité. Défilez vers le haut ou le bas pour consulter les nombreuses pages.

From the *Main Menu* screen, tap -

**Select Service Types** → Tap desired service type(s). Tap *Accept.*

HomePatrol-II begins channel selection.

## UTILISATION DES LISTES DE FAVORIS

### Survol de la liste des favoris

Lorsque vous écoutez votre récepteur, vous remarquerez que vous désirez écouter certains canaux en particulier. Vous pourrez créer une liste spécialisée et sauvegarder ces canaux dans cette liste par exemple, vous pourrez créer une liste comportant uniquement les départements des répartiteurs des services de police, des opérations d'urgence, ou les transmissions spécifiques à une ville en particulier.

Si un événement spécial est programmé, telle qu'une course automobile, vous pourrez créer une liste pour cet événement seulement.

Lorsque vous avez sauvegardé une liste de favoris sur votre récepteur. HomePatrol-II, vous pourrez les copier sur le logiciel Sentinel sur votre ordinateur. Si vous devez réinitialiser votre récepteur HomePatrol-II, vous

Imprimé au Vietnam
U69UB377ZAA(0)

pourrez restaurer les listes de favoris à ce moment. Le guide d'utilisation HomePatrol-II vous expliquera comment effectuer ceci.

### Création d'une liste de favoris

Tapez sur la fenêtre résurgente de la rangée d'indications du canal "Channel indicator". Aux sélections affichées, tapez sur *FAVE*.

Tapez sur *Fave* à la fenêtre résurgente des canaux.

Si aucune liste de favoris "Favorites Lists" a été créée :

Add to Favorites
Saving channel to Favorites list

Tapez *OK*.

Si une liste de favoris "Favorites Lists" a été créée :

Add to Favorites

Tapez sur *Other List*.

Favorite List Selection

Tapez sur *New*.

Create New List

Entrez le nom de la liste FAVE.
Tapez sur *Accept*.

Favorite List Selection

La nouvelle liste FAVE apparaîtra maintenant dans la liste. Tapez sur cette liste pour sauvegarder un canal dans cette liste.

### Ajouter à une liste de favoris existante

Tapez sur le menu de la barre latérale de la rangée d'indications du canal "Channel indicator". Lorsque les sélections sont affichées, tapez sur *FAVE*. L'écran d'ajout aux favoris "*Add to Favorites*" apparaîtra, vous indiquant que le canal sera ajouté à la dernière liste de favoris. Si vous désirez la sauvegarder à une liste différente, tapez sur *Other List*.

Tapez sur *Fave* sur le menu latéral de l'indicateur des canaux "Channel indicator".

Si vous tapez sur *OK*, HomePatrol-II retournera au mode de surveillance.

Si vous tapez sur *Other List* :

Add to Favorites

Tapez sur *OK* pour ajouter à la liste de favoris indiquée.

Tapez sur *Other List* pour l'ajouter à une liste différente.

Favorite List Selection

Tapez sur la liste de favoris désirée "Favorites list". HomePatrol-II sauvegardera le réglage à la liste et retournera en mode de surveillance.

### Gestion des listes de favoris

Lorsque vous sélectionnez l'option *Manage Favorites Lists* de l'écran *Main Menu*, vous pourrez gérer vos listes et les réviser. Vous pouvez également créer une nouvelle liste et sélectionner des canaux à ajouter.

Tapez sur *Manage Favorites Lists* de l'écran *Main menu*.

Manage Favorites Lists

Tapez sur *Use Full Database* pour arrêter d'écouter les listes de favoris.

Tapez sur *Create New List* pour créer une nouvelle liste.

Tapez sur la liste de favoris affichée. Une liste d'options apparaîtra pour cette liste.

## UTILISATION DE LA FONCTION "ÉVITER"

La fonction "Avoid" vous permet de bloquer la réception de systèmes, de départements, ou de canaux. La fonction permet d'éviter et non d'effacer le canal de la banque de données, il empêche HomePatrol-II de s'arrêter.

Vous pouvez temporairement ou de manière permanente éviter des systèmes, des départements, ou des canaux. Les items temporairement évités sont rétablis lorsque vous mettez l'appareil hors fonction et en fonction à nouveau. Les items qui sont évités de manière permanente doivent être rétablis manuellement par le menu *Avoid Options*.

### La fonction à éviter "Avoid"

1. Tapez sur la barre latérale pour accéder au menu latéral.
2. Tapez sur Avoid. Un écran des items à éviter "*Avoided*" apparaîtra.
3. Tapez la section appropriée pour éviter l'item de manière temporaire ou permanente, ou "*Cancel*" pour annuler. Le récepteur HomePatrol-II retournera au mode de recherche (aucune tape = éviter temporairement).

### Annuler la fonction à éviter "Unavoid"

1. Au menu principal Main Menu, tapez sur *Advanced Menu. Advanced Menu* apparaîtra.
2. Tapez sur *Avoid Options. Avoid Options* apparaîtra.
3. Tapez sur *Review Avoid List*. Une liste des items évités apparaîtra.
4. Tapez sur une entrée. Une fenêtre résurgente apparaîtra vous demandant si vous désirez arrêter d'éviter cette transmission. Tapez sur *Yes* (oui) ou *No* (non).
5. L'option R*eview Avoid List* apparaîtra à nouveau sans les canaux que vous venez d'arrêter d'éviter.

## ÉCOUTER DES CANAUX MÉTÉOROLOGIQUES

Lorsque vous sélectionnez *Weather Mode* à l'écran *Main Menu*, vous pourrez surveiller les diffusions météorologiques locales de la NOAA ou mettre le récepteur HomePatrol-II en mode d'attente pour la surveillance des alertes météorologiques.

À l'écran *Main Menu*, tapez sur -

Weather Mode

Tapez sur :

Monitor NOAA Weather

Le récepteur HomePatrol-II affichera *Monitor Weather* et la fréquence. Défilez vers le haut ou le bas pour surveiller des fréquences différentes. Vous pourrez également ajuster la suppression du bruit de fond au besoin.

Weather Alert Standby

Le récepteur HomePatrol-II affiche l'alerte météo *Weather Alert,* la fréquence, et une liste de contés affectés par l'alerte. Tapez sur *Search for New* pour surveiller des fréquences différentes.

## UTILISATION DU RÉCEPTEUR HOMEPATROL-II

### Réglage de l'horloge et de la date

Vous procéderez au réglage de l'horloge et de la date pendant les réglages initiaux. Si vous devez effectuer ces réglages ultérieurement, procédez tel que décrit à l'écran *Advanced Menu* de l'écran *Main Menu*.

### Attente sur un système, un département ou un canal

Tapez sur la rangée d'indications pour maintenir le récepteur HomePatrol-II à ce niveau. La surveillance d'autres transmissions ne reprendra pas tant que vous n'appuierez pas à nouveau sur cette rangée d'indication.

- Si vous effectuez une attente sur un système "*System*", HomePatrol-II surveillera les départements et les canaux de ce système.
- Si vous effectuez une attente sur un département "*Department*", HomePatrol-II surveillera les canaux de ce département.
- Si vous effectuez une attente sur un canal "*Channel*", HomePatrol-II surveillera uniquement ce canal spécifique pour les transmissions.

### Relecture/enregistrement des transmissions

Le récepteur HomePatrol-II offre deux méthodes différentes de relecture des transmissions et vous pourrez accéder à ces deux manières par l'entremise des boutons des fonctions de navigation au bas de l'écran *Main Menu*. Ces boutons sont *Replay* (relecture) et *Record* (enregistrement).

***Relecture***

Vous pouvez taper sur *Replay* et le récepteur HomePatrol-II effectuera la relecture des dernières 30 à 240 secondes de transmissions. (Vous pouvez régler la durée au menu *Advanced Menu/Replay Options*. Le réglage par défaut est de 30 secondes.)

1. Tapez sur *Replay*. L'écran *Replay* affichera le système *System*, le département *Department*, et le canal *Channel* pour la transmission en mode de relecture.
2. Lorsque toutes les transmissions ont été relues, le récepteur HomePatrol-II vous demandera si vous désirez effectuer la lecture de l'enregistrement à nouveau. Tapez sur *Yes* (oui) ou *No* (non).

**REMARQUE : Ces transmissions ne sont pas sauvegardées.**

***Enregistrement***

La fonction d'enregistrement est différente de la fonction de relecture, car elle effectue les enregistrements des transmissions jusqu'à ce que vous le récepteur HomePatrol-II arrête les enregistrements. Ces sessions d'enregistrement peuvent être sauvegardées et relues.

1. Tapez sur *Record* de la barre des fonctions de navigation. Le récepteur HomePatrol-II affichera l'écran de confirmation de l'enregistrement.
2. Tapez sur *OK* pour continuer à enregistrer et retourner à l'écran *Main Menu*. L'indication d'enregistrement de l'écran *Main Menu* s'allumera en rouge.
3. Le récepteur HomePatrol-II enregistre les transmissions jusqu'à ce que vous tapiez à nouveau sur *Record*. Un écran *Recording Stopped* apparaîtra, suivi d'un écran *Saving?* affichant le nombre de fichiers audio et vous demandera si vous désirez les sauvegardes.
4. Tapez sur *Yes* (oui) ou *No* (non), le récepteur HomePatrol-II retournera à l'écran *Main Menu*.

***Lecture des enregistrements***

Cette fonction vous permet d'effectuer la lecture des sessions d'enregistrement.

1. Tapez et maintenez *Record* enfoncé pour afficher la liste des sessions d'enregistrement. (*Review Recordings*).
2. Tapez sur une session d'enregistrement pour afficher une liste d'options.
3. Tapez sur *Play Session* puis tapez sur *OK*.

**REMARQUE : Vous pouvez également accéder à ces sessions d'enregistrement à travers les menus** *Main Menu/Advanced Menu/ Replay Options.*

### Ce que la FCC veut que vous sachiez

**IMPORTANT!** Cette radio à balayage a été fabriquée de à ne pas syntoniser les fréquences radio attribuées par la FCC pour l'utilisation du téléphone cellulaire. La Loi sur la protection des communications électroniques de 1986, tel que modifié, en fait un crime fédéral d'intercepter les communications intentionnellement les communications des téléphoniques cellulaires ou téléphones sans fil ou de commercialiser cette radio lorsqu'il est modifié pour les recevoir. L'installation, la possession ou l'utilisation de cette radio de balayage dans un véhicule moteur peuvent être interdites, réglementées, ou nécessiter l'obtention d'un permis dans certains états ou certaines provinces, villes, et/ou juridictions locales. Vos responsables de l'application de la loi locale devraient être en mesure de vous fournir les informations concernant les lois en vigueur dans votre communauté.

### Avis de modification

Tous les changements non autorisés apportés à cet appareil peuvent annuler sa conformité avec les règlements de la FCC. Les changements et modifications doivent être approuvés par Uniden. Les changements apportés à cet appareil, s'ils ne sont pas approuvés par Uniden, risquent de retirer à son propriétaire son droit de l'utiliser.

### Information relative à l'article 15 de la FCC

Cette radio à balayage a été testée et s'avère conforme aux restrictions relatives aux scanneurs, d'après l'article 15 des Règlements de la FCC. Ces restrictions ont été instaurées pour offrir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles au sein d'une installation résidentielle. Cette radio à balayage génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et s'il n'est pas installé selon les instructions, peut nuire aux radiocommunications.

Toutefois, rien ne garantit que des interférences ne surviendront pas dans une installation particulière. Si cette radio à balayage cause des interférences nuisibles à la réception du téléviseur ou de la radio, ce que vous pouvez déterminer en ouvrant et en fermant votre appareil, nous vous invitons à essayer l'une des mesures correctives suivantes :

- Réorientez l'antenne de réception ('récepteur') installée sur l'appareil qui manifeste les parasites.
- Augmentez la distance séparant la radio à balayageet le récepteur.
- Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences, et
- Ce dispositif doit accepter toute interférence reçue, incluant les interférences qui provoquent un mauvais fonctionnement.

### Précautions générales

Avant d'utiliser cette radio à balayage, veuillez lire et respecter les conditions suivantes :

*Avertissement relatif aux écouteurs*

Vous pouvez utiliser un casque d'écoute ou des écouteurs stéréo dotés dont l'impédance est de 32 Ω avec ce scanneur. L'utilisation d'écouteurs ou d'un casque d'écoute stéréo inadéquat peut être dangereuse pour votre ouïe. La sortie de la prise du casque d'écoute est mono, mais vous l'entendrez dans les deux écouteurs d'un casque d'écoute stéréo.

Réglez le volume du casque d'écoute à un niveau confortable avant de le brancher dans un écouteur mono ou un casque d'écoute stéréo doté de l'impédance adéquate (32 Ω). Sinon, vous pourriez vivre un certain inconfort ou risquer d'endommager votre ouïe si le volume devient soudainement trop fort à cause du réglage de la commande de volume ou du silencieux. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne le type d'écouteurs que l'on insère dans le canal auditif.

*Avertissement relatif à l'exposition aux liquides*

Uniden ne revendique pas que cet appareil est hydrofuge. Pour éviter les risques d'incendie ou d'électrocution, n'exposez pas cet appareil à la pluie ou à l'humidité!

*Mise en garde relativement à la déconnexion*

**IMPORTANT!** Mettez toujours la radio de balayage hors fonction avant de débrancher l'alimentation externe. Certains réglages seront sauvegardés uniquement pendant la mise hors fonction.

### Utilisation légale de la radio à balayage

Votre radio à balayage couvre une gamme de fréquences, dont certaines sont utilisées par différents groupes, dont les services des forces policières, des incendies et des ambulances, certaines agences gouvernementales, compagnies privées, services de radios pour amateurs, opérations militaires, services de téléavertisseurs et des sociétés exploitantes de télécommunications (téléphone et télégraphe). Il est légal d'écouter les transmissions que peut recevoir votre scanneur. Certaines communications ne devraient jamais être écoutées. En voici quelques exemples :

- Conversations téléphoniques (cellulaires, sans fil ou autres moyens de transmettre confidentiellement par signal téléphonique)
- Transmissions de téléavertisseurs
- Toutes les transmissions brouillées ou cryptées

Selon la Loi sur des ECPA, vous pouvez recevoir une amende ou faire de la prison si vous écoutez, utilisez ou divulguez le contenu d'une conversation, à moins d'en avoir eu le consentement préalable de l'une des parties (à moins qu'illégal). Ce scanneur a été conçu pour prévenir la réception des transmissions des téléphones cellulaires et des communications brouillées. Ceci permet d'être conforme aux lois voulant que les radios à balayage soient fabriquées pour ne pas être modifiée facilement afin de recevoir ce type de transmissions. N'ouvrez pas le boîtier pour altérer les circuits ou autres vous permettant de capter les transmissions illégales. Toute modification ou conversion des composants internes ou l'utilisation d'une façon qui n'est pas décrite dans ce guide risque d'annuler votre garantie, et même de retirer votre droit de l'utiliser par la FCC. Dans certaines régions, l'utilisation de ce scanneur est illégale ou nécessite un permis. Vérifiez les lois de votre municipalité, province ou État. elle est également illégal dans de nombreuses régions (et une mauvaise idée partout) de nuire aux responsabilités des coordonnateurs de la sécurité publique en vous déplaçant sur la scène d'un incident sans autorisation préalable.

## GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

**LE RÉPONDANT DE LA GARANTIE : UNIDEN AMERICA CORPORATION (ci-après 'Uniden').**

**LES ÉLÉMENTS DE LA GARANTIE :** Pendant une période d'une (1) année, Uniden garantit à l'acheteur original que cet appareil sera libre de tout défaut de pièces et de main-d'oeuvre, selon les restrictions et exclusions décrites ci-dessous.

**LA DURÉE DE LA GARANTIE :** Cette garantie, qui ne s'applique qu'à l'acheteur original, se terminera et ne sera donc plus en effet douze (12) mois après la date de l'achat original dans un magasin au détail. Cette garantie sera nulle si l'appareil est (A) endommagé ou n'a pas été maintenu en bon état suite à un entretien raisonnable ou nécessaire, (B) modifié, altéré ou utilisé en tant que composante d'un ensemble de conversion, d'assemblages secondaires ou toute autre configuration qui n'est pas vendue par Uniden, (C) mal installé, (D) réparé ou entretenu par toute autre entité qu'un centre de service autorisé par Uniden pour n'importe quel problème ou défaillance couvert par cette garantie, (E) utilisé conjointement avec des équipements, pièces ou en tant que composante d'un système qui ne soit pas fabriqué par Uniden, ou (F) installé ou programmé par d'autres personnes que celles mentionnées dans le guide d'utilisation de cet appareil.

**ÉNONCÉ DES RECOURS :** Au cas où cet appareil ne serait pas conforme à la garantie, et ce, en tout temps pendant la période de cette garantie, le répondant s'engage à réparer le défaut et à vous retourner l'appareil sans frais de pièces ni de main-d'oeuvre, ni sans aucun autre frais (à l'exception des frais de port et de manutention) encouru par le répondant ou l'un de ses représentants en rapport avec l'exécution de cette garantie.

LA GARANTIE LIMITÉE DÉCRITE CI-HAUT CONSTITUE LA SEULE ET ENTIÈRE GARANTIE SE RAPPORTANT À L'APPAREIL ET REMPLACE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLE SOIT FORMELLE, TACITE OU SURVENANT SUITE À L'IMPLANTATION D'UNE LOI INCLUANT, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES TACITES EN QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU LES APTITUDES À UN BUT PARTICULIER. CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS NI NE PRÉVOIT PAS DE PROVISIONS POUR LE REMBOURSEMENT NI LE PAIEMENT DES DOMMAGES-INTÉRÊTS DIRECTS OU INDIRECTS. Certaines provinces ou certains états ne permettent pas d'exclusions ni de restrictions pour les dommages- intérêts directs ou indirects et les restrictions ou exclusions décrites ci-haut peuvent ne pas s'appliquer à vous.

**RECOURS LÉGAUX :** Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques et vous pouvez avoir d'autres droits pouvant varier d'un état ou d'une province à l'autre. Cette garantie devient nulle à l'extérieur des États-Unis et du Canada.

**MARCHE À SUIVRE POUR HONORER LA GARANTIE :** Si, après avoir suivi les directives du guide d'utilisation, vous êtes persuadé(e) que votre appareil est défectueux, emballez-le soigneusement (dans son emballage d'origine, si possible). N'oubliez pas d'y inclure la facture d'achat et une note détaillée décrivant le(s) problème(s). Vous devez nous expédier le produit port payé, avec possibilité de retracer le colis, au répondant de la garantie :

Uniden America Corporation
301 International Parkway, Suite 460
Flower Mound, Texas 7502